



Colovray : Complexe multisport et parc des sports

2019
2030



Sur les traces de Colovray : un brin d'histoire

Etabli sur d'anciennes terres agricoles, le site de Colovray marque l'entrée ouest de la Ville par la route cantonale RC 1. La piscine en plein air, conçue par l'architecte Jean Serex, a été inaugurée en 1971 et le centre sportif dédié à l'athlétisme, au football et au rugby - conçu lui par l'architecte Jacques Suard - en 1991 (depuis 2010, il est géré par l'UEFA).

Ces deux équipements ont placé rapidement Colovray comme pôle sportif et de loisirs incontournable, très apprécié des Nyonnaises et des Nyonnais, et de toute la région.

Le début du Paléo Festival à Colovray - de 1977 à 1989 - témoigne lui du passé événementiel du lieu.

UN PROJET ATTENDU DES NYONNAISES ET DES NYONNAIS

En 2005, dès l'élaboration du plan de quartier « Colovray », la question d'un complexe multisport et d'un parc des sports a été mise à l'ordre du jour par les Autorités.

Une 1^{ère} tentative de concrétisation a été amorcée en 2009 par le lancement d'un concours d'architecture, malheureusement sans suite.

En 2016, un 2^{ème} essai, en partenariat avec l'UEFA, s'est aussi soldé par un échec.

Suite à ce dernier revirement, la Municipalité a finalement retenu l'option d'une procédure de mandats d'étude parallèles (MEP) pour redonner un nouveau souffle au projet.

ET QUI S'INSCRIT DANS UNE PLANIFICATION GLOBALE

Le site de Colovray s'inscrit dans une vision plus globale de refonte de l'ensemble des équipements sportifs de Nyon.

Et ce au même titre que l'ouverture de la piscine

du Cossy et des futurs réaménagements de l'école du Centre-ville et du Rocher, qui attestent aussi de la volonté de la Municipalité de répondre efficacement aux attentes des citoyens.

Bien vivre ensemble : sports, manifestations et loisirs

Projet emblématique de la législature 2016-2021, le futur complexe multisport et le parc sportif de Colovray concrétisent la volonté de la Municipalité d'agir en faveur d'une ville en santé, répondant à l'évolution d'une société de plus en plus portée sur la pratique journalière des sports et des loisirs.

L'ambition souhaitée pour Colovray est d'y accueillir les pratiques sportives et activités quotidiennes des Nyonnaises et des Nyonnais, tout en offrant la possibilité d'y organiser des événements ponctuels majeurs.

2017

Deux ateliers se sont déroulés avec l'ensemble des services de la Ville concernés par le projet, ainsi que des experts mandatés.

L'objectif était de définir les grands principes et axes d'évolution souhaités pour le site de Colovray.

2019

La Municipalité a lancé un processus de MEP* mettant en concurrence 8 équipes composées d'architectes, d'architectes paysagistes, d'ingénieurs (civil, CVSE, mobilité) afin d'élaborer un projet de réalisation du futur complexe multisport et du parc des sports.

2020

Le projet lauréat a été désigné par la Municipalité sur préavis unanime du collège d'experts.

Le groupement suivant a été mandaté : Localarchitecture Sàrl (architecte) ; Pascal Heyraud (architecte paysagiste) ; Ingphi SA (Ingénieur civil) ; Energa Sàrl (Ingénieur CVSE) ; Citec Ingénieurs Conseils (Ingénieur mobilité).



* Pourquoi des mandats d'étude parallèles (MEP) ?

En optant pour des MEP, la Municipalité a souhaité prolonger une approche créative privilégiant le dialogue et l'échange.

L'objectif était de trouver la bonne adéquation entre les installations existantes et futures, leurs étapes de réalisation et la prise en compte des qualités paysagères exceptionnelles du site.

Dans un premier temps, les réflexions ont porté sur le fonctionnement du site de Colovray dans son ensemble (22 hectares de surface) : parking, piscine et centre sportif existants ; puis, dans un second temps, sur le programme sportif qui devrait y prendre place (7 hectares).



🏠 MAISON DU SPORT

Au centre du site, prend place une salle multisport polyvalente capable d'accueillir 2'000 spectateurs.

Son accès se fait de plain-pied avec des entrées séparées permettant de rejoindre les différents locaux pour l'usage quotidien et sportif des installations.

Le rez-de-chaussée accueille des salles d'arts martiaux, une cafétéria et un foyer ouvert sur la salle principale donnant accès à des gradins fixes et rétractables. A l'étage se situe l'administration, une salle de conférences et une salle dédiée au sport pour tous. Le sous-sol abrite quant à lui des vestiaires, une salle de musculation et des locaux d'engins.

🚶‍♂️ ESPLANADE DES SPORTS

Située de part et d'autre de la route cantonale RC1, l'**esplanade des sports** est le cœur battant de Colovray. En passant devant le bassin, la Maison du sport y est facilement accessible, tout comme le reste du parc en empruntant des cheminements ludiques et végétalisés.

🏊‍♂️ PARC DES SPORTS

Le nouveau **parc des sports** – d'une surface totale de 7 hectares – regroupera un **skatepark** permanent, situé à proximité de la Maison du sport et également de nouvelles **installations sportives**, dont deux terrains de sport supplémentaires (football et rugby).

Une nouvelle **place des fêtes** permettra aussi d'accueillir toutes sortes de manifestations.

P PARKING ET PARKING D'APPOINT

Le **parking** existant est réorganisé en deux zones distinctes: du côté de Genève pour le public et du côté Lausanne pour le personnel et la logistique, avec des accès différenciés. La zone centrale sera quant à elle libérée du trafic.

Lors d'événements ponctuels majeurs, il est possible d'installer un **parking d'appoint** sur la place des fêtes.

Zoom: les aménagements en détails

La Municipalité est soucieuse de livrer un projet ambitieux et réaliste qui correspond en tout point avec sa vision du développement de Nyon et de la qualité de vie des habitants.

La réalisation de la Maison du sport a été estimée à un montant d'environ CHF 25 millions. Le parc et ses divers aménagements (esplanade des sports, végétalisation et arborisation, skatepark, place des fêtes, etc.) ont quant à eux été évalués à un montant supplémentaire d'environ CHF 5 millions (hors parking et terrains de sport).

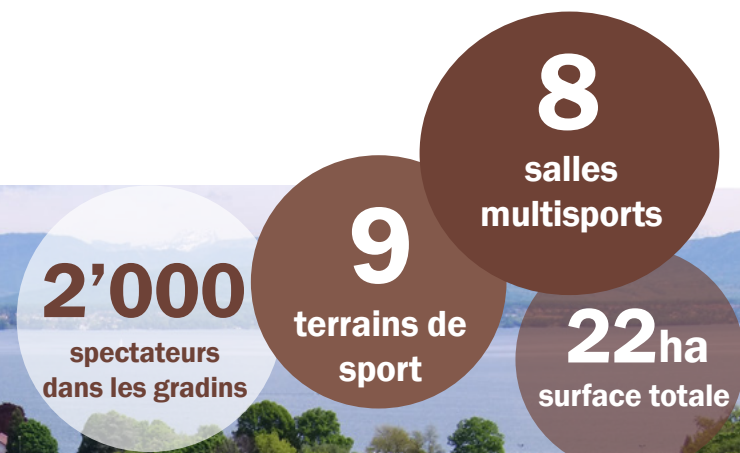
UNE PROGRAMMATION ET DES ANIMATIONS DE QUALITÉ

La future **Maison du sport** ainsi que le **parc des sports** dans son ensemble ont pour vocation de répondre à la demande croissante de la population et d'enrichir l'offre nyonnaise en matière de sports, de loisirs mais aussi d'activités intergénérationnelles variées pour toutes et tous.

La Ville, ainsi que les nombreuses associations, notamment sportives, les clubs, les partenaires locaux et le public continueront d'occuper et de faire vivre tout au long de l'année les futurs équipements – salles de sport, de conférences et de loisirs, esplanade, skatepark, terrains de sport, circuits thématiques, etc.

Quant à la nouvelle **place des fêtes**, à l'ouest du parc, elle redonnera au site sa vocation événementielle d'antan: concerts, spectacles ou autres manifestations en plein air ou sous tente pourront y prendre place au fil des saisons.

Les infrastructures déjà existantes (restaurant, vestiaires, terrains de sport, etc.), ainsi que la piscine en plein air resteront ouvertes pour le plus grand plaisir des Nyonnaises et des Nyonnais.



Une réalisation en plusieurs étapes

Le « bien vivre ensemble » étant une priorité pour la Municipalité, c'est sans délai qu'elle souhaite lancer les différentes démarches et procédures permettant la réalisation du complexe sportif. La mise en service de l'ensemble des infrastructures du site de Colovray est prévue pour 2030.

2020 Réalisation de la Maison du sport: en 2 ans (étape 1)

Afin d'offrir rapidement aux Nyonnaises et Nyonnais des installations de qualité, l'objectif est d'obtenir d'ici à fin 2021 les crédits et autorisations légales nécessaires pour démarrer le chantier de la Maison du sport début 2022.

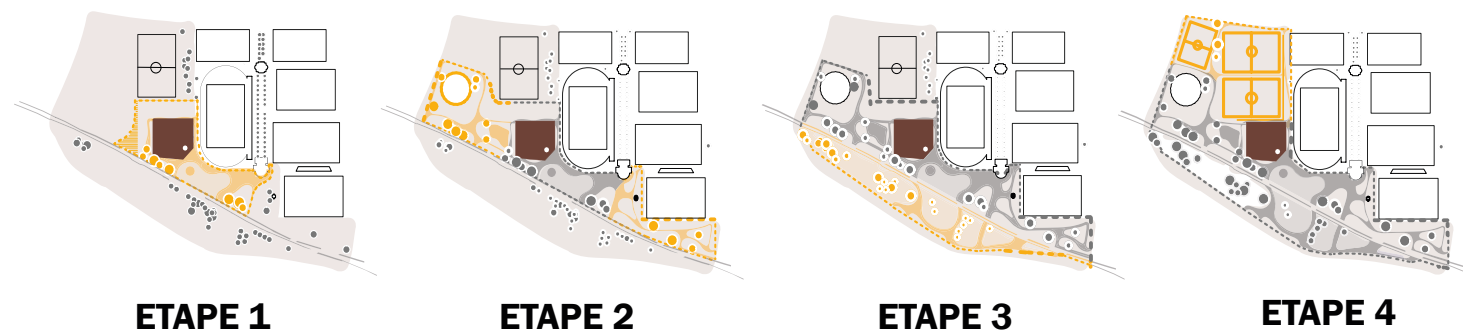
Ce n'est pas moins de 5'500 m² de plancher et 30'000 m³ de volume qui seront construits avec un standard énergétique et écologique élevé et traités en synergie avec les besoins de la piscine existante, complémentaires à ceux du complexe en terme de production de chaleur.

2023 Aménagement du Parc des sports: en étapes

Le parc sera réalisé en fonction des opportunités et des besoins identifiés. Le projet lauréat permet précisément un aménagement en plusieurs étapes successives:

- Étape 1:** équipements extérieurs liés à la Maison du sport et esplanade des sports (nord de la RC 1);
- Étape 2:** prolongement extérieurs en lien avec le parc des sports, le skatepark et la place des fêtes – en relation avec le futur parc Perdtemps;
- Étape 3:** esplanade des sports avec franchissement de la route cantonale (sud de la RC 1) et réorganisation des parkings;
- Étape 4:** aménagement des terrains de sport.

2030





Editeur: Ville de Nyon – décembre 2019

Images: Localarchitecture Sàrl, Pascal Heyraud, Ingphi SA, Energa Sàrl, Citect Ingénieurs Conseils

Photos: Michel Perret

Réalisation et mise en page: Marine Durand, Ville de Nyon

Impression: Ville de Nyon

Papier: Antalis – Image impact



Plus d'informations sur nyon.ch

